

ANNEXE 3

ELECTIONS : au COSP de l'EUR SPECTRUM

Collège : Usagers

Nombre de sièges à pourvoir : 10 (5 titulaires + 5 suppléants)

Scrutin des 31 mai et 1^{er} juin 2023

LISTE DE CANDIDATURES

Les listes doivent être accompagnées des déclarations individuelles de candidatures (modèle ci-après) signées par chaque candidat.e.

Les listes peuvent être incomplètes, les candidat.e.s sont rangé.e.s par ordre préférentiel. Chaque liste de candidatures est composée alternativement d'un.e candidat.e de chaque sexe.

Chaque liste doit comporter au moins un.e candidat.e de niveau Licence, un.e candidat.e de niveau Master et un.e candidat.e de niveau Doctorat

NOM DE LA LISTE ou Appartenance ou soutien dont la liste bénéficie¹ : cette mention n'est pas obligatoire (art. D 719-23 du code de l'éducation). Elle est portée sous la responsabilité du responsable de la liste

Nom et prénom des candidats

N° 1	N° 6
N° 2	N° 7
N° 3	N° 8
N° 4	N° 9
N° 5	N° 10

Fait à Nice, le

Nom et Signature de la personne qui dépose la liste :

Nom et coordonnées du/de la délégué.e de liste, obligatoirement candidat.e, qui représentera la candidature au Comité Electoral Consultatif :

Nom – Prénom :

Tél. professionnel :

¹ tout soutien devra impérativement être justifié par une décision du bureau de l'association ou par une personne habilitée à représenter l'association pour qu'il puisse apparaître sur les professions de foi. Les mêmes précisions figureront sur les bulletins de vote.